

Opinion

Sylvie Wattier

Chargée de cours à l'Ichec
Brussels Management School.

Jean-Marie Liétard

Ingénieur de l'université de Mons.

■ L'allocation universelle ? Une solution asociale et utopique selon nous. Pour combattre le chômage et le désenchantement de nos pays industrialisés, notre proposition : l'allocation d'éducation étendue.

Mieux que le revenu universel : l'allocation d'éducation

Il est incontestable que les nations industrialisées se sont dotées d'une protection des défavorisés unique dans l'histoire de l'humanité, construite au fil des luttes du prolétariat contre le capitalisme. Mais cette redistribution des richesses repose sur le prélèvement par l'Etat d'une part des revenus de l'emploi et, selon beaucoup d'économistes, l'emploi serait gravement menacé par la numérisation.

De nombreuses études et prophéties annoncent une hausse du chômage technologique de 9 à... 50 % ! Il nous paraît raisonnable de prévoir une augmentation rapide et importante du chômage dans le secteur de la manipulation des données (banques, administrations...). Elle sera plus lente et partiellement compensée dans le

secteur industriel.

La création de nouveaux emplois exigera une main-d'œuvre plus qualifiée et scientifique que celle qui sera licenciée.

Des emplois salariés seront donc détruits ! Est-ce vraiment une mauvaise nouvelle ? Pour certains philosophes comme Bernard Stiegler ou Philippe Van Parijs, la robotisation, plutôt que d'être une menace, nous offre

l'opportunité de repenser le travail, de remplacer l'emploi rémunéré hétéronome qui disparaît au profit des machines par du travail individuel gratifiant et autonome !

Réenchanter le travail

Alors peut-on éviter des pertes d'emploi massives tout en "réenchantant le travail" ? Pour nos "nouveaux" philosophes, il est impératif de construire un nouveau modèle économique et social, séparant les questions de l'emploi de celles des

revenus. Leur solution : l'allocation universelle, un revenu de base mensuel versé à tous sans aucune distinction et sans aucune contrepartie. Une idée apparemment séduisante.

Les travaux sur l'allocation universelle sont nombreux mais manquent souvent de définitions claires et de chiffres. S'agit-il de verser une allocation unique remplaçant l'ensemble des autres allocations ou s'ajouterait-elle aux autres cotisations versées par l'Etat ? Serait-elle accordée dès la naissance ou à partir de 18 ans ? Quant au montant proposé, c'est carrément le grand écart entre 400 et 2 200 euros ! Et en matière de financement, chacun y va de sa solution.

De beaux principes

Par contre, la littérature offre peu de critiques des principes moraux sur lesquels reposent les propositions de revenu de base. Ses défenseurs veulent redonner au citoyen sa liberté et sa dignité, idée magnifique ! Ce serait "la" solution à la dualisation croissante de notre so-

ciété. Cela permettrait également à celui qui ne trouve pas d'emploi ou ne désire pas en trouver de développer ses talents et réaliser ses rêves, d'être libre de choisir sa vie ! Ces beaux principes améliorent-ils vraiment notre vie sociale ? Nous sommes loin d'en être convaincus !

Liberté, premier principe de justice sociale ? Non ! Tout citoyen doit avoir comme premier principe la solidarité qui signifie abandon d'une part de sa liberté pour exercer une activité profitable au bien de tous les membres de la cité. La valeur monétaire de cette activité est en partie redistribuée aux plus défavorisés pour corriger des inégalités dont ils ne sont pas responsables. Mais la nécessaire solidarité n'est pas une vertu innée ! Il faut y être amené par l'éducation et, si celle-ci fait défaut, par une pression sociale.

Des inégalités accrues

Quant à l'égalité ? Dans le système du revenu de base, chaque citoyen reçoit la même somme et en dispose à sa guise. Certains, prévoyants, prendront une assurance santé, une assurance pension... D'autres jugeront ces précautions inutiles. Dans le système actuel de sécurité sociale, ces couvertures de risque sont obligatoires. Ainsi, la volonté d'égaliser les chances au départ se soldera par des inégalités accrues. La prévoyance étant aussi le fruit de l'éducation, ce seront à nouveau les moins éduqués qui seront victimes.

Développer l'esprit d'entrepren-

dre ? Sans doute, l'artisan qui a réussi est-il plus valorisé que le travailleur "à la chaîne" mais au prix de combien d'heures de travail et de faillites ! Le revenu de base les multipliera. Aujourd'hui, les prêteurs exigent un plan sérieux et pourtant le taux d'échec est élevé. Le goût d'entreprendre mérite évidemment d'être valorisé et, certes, l'homme est naturellement entreprenant, mais les contraintes administratives et techniques exigent de solides connaissances et seules quelques personnes "douées" y parviennent.

Solution garante du progrès social

Le revenu universel, une solution donc asociale et utopique selon nous ! Ne rien faire n'est pourtant pas une option ! La vie courante, pour la plupart, est un stress permanent. Cette "vie de chien", nous croyons qu'on peut l'amender sans révolution. Pour combattre le chômage et le désenchantement de nos pays industrialisés, nous proposons une solution certes partielle mais directement applicable et garante d'un progrès social : l'allocation d'éducation étendue qui coûterait vingt fois moins cher qu'un hypothétique revenu de base.

L'allocation parentale n'est pas une nouveauté. En France, le parent qui travaille à mi-temps reçoit de l'ordre de 500 euros par mois pour le deuxième enfant jusqu'à ses trois

ans. Nous proposons de créer un véritable emploi d'éducateur par famille en invitant un des parents à consacrer la moitié de son temps à la formation de ses enfants entre zéro et 15 ans. L'Etat remplacerait le salaire perdu par le parent éducateur mais économiserait l'indemnité versée au chômeur qui le remplacerait. Appliqué à la France, cela libérerait 3,25 millions d'emplois à temps plein pour un budget de 15,6 milliards d'euros par an loin des projets de revenu de base de l'ordre de 200 à 600 milliards d'euros par an.

Inutile de revenir sur les avantages sociaux de cette formule : moins de burn out, moins d'échec scolaire... sans parler du bénéfice intellectuel pour le parent éducateur qui reprendrait sa vie professionnelle avec des connaissances rafraîchies. Le goût d'apprendre, la méthode de travail, la nécessité sociale d'aller à l'école sont des notions que l'on acquiert dans le plus jeune âge et dans un milieu familial. Ce sont ces qualités qui permettront à la société de s'adapter à la "révolution numérique" !

Garante d'un progrès social, l'allocation d'éducation étendue coûterait vingt fois moins cher qu'un hypothétique revenu de base.